

**Monsieur Fabrice BRUN**

*Député de l'Ardèche*

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale  
et du contrôle budgétaire*

**Madame Brigitte BAULAND**

*Députée suppléante*

*très signalé*  
    

**Monsieur Jean-Baptiste DJEBARRI**

*Secrétaire d'Etat chargé des Transports*

Ministère de la Transition Ecologique

Hôtel de Roquelaure

246, Boulevard Saint Germain

75 007 PARIS

Nos réf : FB/MT 183 - 04 - 2020

Aubenas, le 22 Avril 2020

Monsieur le Ministre,

*Jean-Baptiste,*

Le Syndicat Intercommunal de transport urbain Tout'enbus assure les transports urbains et scolaires sur onze communes du bassin de vie d'Aubenas.

Sa trésorerie est assurée par les recettes générées par les usagers des transports, les conventions de transferts de compétences « transports scolaires » de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le « Versement Mobilité » qui représente environ 80% des ressources du Syndicat.

Ce « Versement Mobilité » (VM) est acquitté par les entreprises publiques et privées. Il permet en outre de financer 11 emplois (ETP) et un certain nombre d'investissements en lien avec la mobilité et sollicités par les habitants : vélos à assistance électrique, parkings de covoiturage.

Avec la crise sanitaire et économique que nous traversons, les entreprises vont être contraintes à une gestion drastique et le « Versement Mobilité » risque bien évidemment d'être fortement impacté.

Considérant la part très importante de cette source de financements pour le Syndicat Tout'enbus, vous comprendrez sa très vive inquiétude, d'autant plus que l'organisation des transports scolaires et la reprise effective des déplacements des usagers restent encore incertaines.

La dynamique jusqu'alors engagée risque d'être stoppée à l'échelle modeste du Syndicat qui est une structure de petite taille à vocation « transports », bien loin des organisations des grandes villes et communautés d'agglomérations, avec une capacité financière fragile.

D'autre part, en raison des ordonnances « marché », le syndicat devra prendre en charge des indemnités pour les transporteurs qui ont été contraints d'arrêter des lignes de services. Tout en anticipant « l'après COVID » qui dans les transports scolaires va très certainement nécessiter des aménagements de bus et de lignes pour assurer la sécurité sanitaire.

Au regard de ces inquiétudes légitimes et des récentes annonces faisant état, en raison de la crise économique, d'une hypothétique exonération du « Versement Transport » pour les entreprises, je me permets de solliciter la plus grande vigilance de l'Etat sur la situation des syndicats de transports.

Avec mes remerciements pour tout l'intérêt que vous porterez à ma requête, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération.

Fabrice BRUN  
*Député de l'Ardèche*

Bien à toi .

